

COMMUNE DE GORCY

PLAN LOCAL D'URBANISME

4. RÈGLEMENT

4.2. RÈGLEMENT GRAPHIQUE

4.2.1. Territoire communal

Echelle 1/5000

Document de travail
octobre 2023

Cachet de la Mairie et
signature du Maire :

Bernard FONTAINE
2024.09.26 16:55:47 +0200
Ref:7277193-10912493-1-D
Signature numérique
le Maire



Approuvé le :

Révisé le :	Modifié le :	Mis à jour le :

« Origine DGFIP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2021 »

- Découpage en zone avec indication du type de zone
 - Emplacement réservé
 - Espace boisé classé
 - Règle architecturale particulière
 - Implantation obligatoire
 - Marge de recul
 - Bâti existant à la date d'approbation du PLU
- Éléments remarquables du paysage**
(Art.L.151-19 L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Chemin à conserver
 - Chemin à créer
 - Élément naturel et paysager à protéger
 - Élément patrimonial
 - Espace arboré protégé

